

Essonne

N° 385

Journal



**District de l'Essonne
de Football**

Infos clubs (p. 1 à 7)

Procès Verbaux (p. 8 à 14)

FERMETURE ESTIVALE

Nous vous informons que le District de l'Essonne de Football sera fermé, pour ses congés annuels d'été, du **4 au 19 août 2018**.



**FRANK CHRISTIAN
SPORTS**

FUTSAL



Saison 2018-2019

Critérium

U13

Rassemblements

U7-U9 & U11

Plus d'infos : essonne.fff.fr / 01.60.84.93.23

La refonte des Championnats de jeunes

Lors de sa réunion plénière du 25 Juin 2018, le Comité de Direction de la Ligue a :

- Pris acte de la décision de l'Assemblée Fédérale du 02 Juin 2018 relative aux modifications au Règlement des Championnats Nationaux de Jeunes (cf. sur le site Internet de la F.F.F. pour prendre connaissance des textes votés lors de cette Assemblée), et au terme de laquelle les Ligues Régionales doivent mettre en place des Championnats U16 et U18 à compter de la saison 2019/2020, le nouveau Règlement des Championnats Nationaux de Jeunes prévoyant que ce sont les clubs issus des Championnats Régionaux U16 et U18 qui accèdent respectivement au Championnat National U17 et Championnat National U19,

- Décidé qu'à l'issue de la saison 2018/2019, les Championnats Régionaux de Jeunes seraient modifiés comme suit :

- * Au niveau régional et départemental : le Championnat U19 devient le Championnat U18
- * Au niveau régional et départemental : le Championnat U17 devient le Championnat U16
- * Au niveau régional et départemental : Le Championnat U15 devient le Championnat U14
- * Au niveau régional : le Championnat U16 devient le Championnat U17
- * Au niveau régional : le Championnat U14 devient le Championnat U15

Cliquez **ICI** pour de plus amples précisions (structure des Championnats, accessions/relégations, etc.) sur la réforme des Championnats de jeunes adoptée par le Comité de Direction de la Ligue.

Calendrier Technique 2018-2019

Retrouvez le calendrier technique prévisionnel du District de l'Essonne de Football pour la saison 2018-2019, **en cliquant ici**.

Formations Dirigeants 2018-2019

Retrouvez les formations d'ores-et-déjà prévues par le District de l'Essonne de Football pour les dirigeants au cours de la saison prochaine, **en cliquant ici**.

Ouverture de la saisie des licences dans Footclubs

Comme la saison précédente et par souci d'aide aux clubs, la Ligue de Paris Ile de France a édité et envoyé les bordereaux de demande de licences papiers aux clubs.

Toutefois, dès son ouverture, les clubs pourront de nouveau utiliser le service de dématérialisation des demandes de licences. Le périmètre reste identique à celui de la saison 2017/2018 à savoir les renouvellements et nouvelles demandes des joueurs amateurs et dirigeants.

Afin de vous aider dans cette démarche, le District de l'Essonne met sur son site le guide [« Dématérialisation des demande de licences Saison 2018/2019 »](#).

Demands de licence 2018/2019 : mise à jour des photos

Conformément aux dispositions de l'article 2 bis du Guide de procédure pour la délivrance des licences (Annexe 1 aux Règlements Généraux de la F.F.F.), les photographies doivent être impérativement renouvelées :

- . Dans les 2 saisons suivant leur numérisation pour ce qui concerne les licenciés mineurs ;
- . Toutes les 5 saisons pour les licenciés majeurs.

Afin de vous permettre de gagner du temps dans le traitement de vos demandes de licences 2018/2019, vous pourrez, à compter du **1er Mai 2018**, mettre à jour les photos dont la durée de validité est à échéance du 1er Juin 2018, étant précisé que sur la liste de vos licenciés figurant dans FOOTCLUBS (Menu Licences - Liste), le licencié dont la photographie doit être renouvelée, sera signalé par un encadré rouge en face de son nom. Lorsque vous vous positionnerez sur cet encadré, la mention « photo invalide » apparaîtra. Il est donc temps pour vous de scanner une nouvelle photo.

La mise à jour de membres du club : rappel

Conformément aux dispositions de l'article 35 des Règlements Généraux de la F.F.F., chaque changement dans la composition du Bureau ou dans les Statuts du club est notifié dans la quinzaine au District intéressé qui transmet à la Ligue. Les pièces justificatives (Procès-verbal de l'Assemblée Générale, etc.) doivent être jointes.

Outre cette information adressée aux instances, le club doit renseigner dans le logiciel fédéral FOOTCLUBS les changements intervenus au sein des membres de son Bureau.

Cliquez [ICI](#) pour prendre connaissance de la procédure pour modifier les personnes qui possèdent dans le club un titre ou une fonction particulière dans l'organisation.

Modifications structurelles du club : rappel de la procédure

Inactivité totale

L'inactivité totale permet au club d'être en "sommeil" pendant 3 saisons à condition d'être à jour de ses cotisations.

Document nécessaire :

- Courrier du club demandant l'inactivité totale

Inactivité partielle

L'inactivité partielle permet au club de mettre en inactivité une catégorie précise (ex : inactivité de la catégorie Séniors, U19, ...)

Document nécessaire :

- Courrier du club demandant l'inactivité partielle

Dissolution/Démission

La dissolution entraîne la disparition de club ("perte" de l'affiliation au sein de la F.F.F).

Il n'est pas obligatoire de prononcer la dissolution en Préfecture.

Pour reprendre une activité, le club devra formuler une nouvelle demande d'affiliation, sous réserve du règlement des sommes dues.

Document nécessaire :

- Courrier du club demandant la dissolution

Pour tout renseignement complémentaire, vous pouvez contacter :

Karine Tradotti Zalewski - 01.42.44.12.14

Michaël Maury - 01.42.44.11.98

Expiration des mots de passe Footclubs – FMI

Les mots de passe Footclubs des utilisateurs ayant un accès F.M.I. sont arrivés automatiquement à expiration le 30 juin 2018.

Les utilisateurs des F.M.I. sont donc invités à modifier leur mot de passe à partir du 1er juillet 2018.

2 possibilités pour changer son mot de passe :

Via le site internet <https://fmi.fff.fr/assistance/>

En utilisant la rubrique « Mot de passe expiré ou oublié »

Via Footclubs (<https://footclubs.fff.fr>)

En utilisant la fonctionnalité "Mot de passe oublié" sur la fenêtre de connexion avant de vous connecter.

Le changement de mot de passe ne peut pas se faire dans l'application F.M.I. (ni sur tablette ni sur internet)

Cette procédure sera à renouvelée début JANVIER 2019.

Nous vous remercions de bien vouloir communiquer cette information à vos utilisateurs.

Les bordereaux de demande de licence 2018/2019 en ligne

A l'instar des saisons précédentes, l'impression des bordereaux de demande de licence a été reconduite pour la saison 2018/2019 ; ainsi, le Correspondant du Club recevra à compter de la fin de la semaine 22 :

- . Les bordereaux de demande de licence 2018/2019 au format papier : pré remplis pour les Renouvellements, et vierges pour les nouvelles licences et/ou les changements de club,
- . Des questionnaires de santé,
- . Les documents d'informations relatifs à l'assurance licence 2018/2019.

Dans l'attente de la réception de ces documents, vous pouvez télécharger :

- . **Formulaire de demande de licence Joueur/Dirigeant 2018/2019**
- . **Questionnaire de santé**
- . **Formulaire de demande de licence Educateur 2018/2019**
- . **Formulaire de demande de licence Arbitre 2018/2019**

Agenda : date à retenir pour la gestion des licences

Ouverture de la saisie des licences dans Footclubs : le 05 Juin 2018

Les changements de club des joueurs

- . Période normale : du 1er Juin au 15 Juillet
- . Hors période : du 16 Juillet au 31 Janvier
- . Opposition au changement de club : le club quitté dispose d'un délai de 4 jours francs à compter du jour de la saisie de la demande de changement de club dans Footclubs

Rappels :

- . Chaque saison, les joueurs amateurs peuvent changer de club au maximum 2 fois dans la même pratique.
- . Dans toutes les compétitions officielles et pour toutes les catégories d'âge, le nombre de joueurs titulaire d'une licence « Mutation » pouvant être inscrits sur la feuille de match est limité à 6 dont 2 maximum ayant changé de club hors période (pour les pratiques à effectif réduit, ce nombre est de 4 dont 2 ayant changé de club hors période).

La demande de licence « Arbitre »

- . La date limite de renouvellement de la licence Arbitre est fixée au 31 Août ;
Rappel : est considéré comme couvrant son club l'arbitre licenciés à un club, rattaché à celui-ci et renouvelant à ce club jusqu'au 31 Août.
- . La date limite de changement de statut (passage d'arbitre indépendant à arbitre licencié à un club, et inversement) est également fixée au 31 Août ; à défaut, l'arbitre compte dans l'effectif du club quitté jusqu'à la fin de la saison, sauf s'il cesse d'arbitrer.

Tout savoir sur la licence assurance 2018/2019

Il est rappelé que conformément aux dispositions légales et réglementaires, la Ligue a souscrit au bénéfice de ses clubs et licenciés un contrat d'assurance collectif ayant pour objet de proposer un certain nombre de garanties en cas d'accident, dommages corporels ou sinistre survenant à l'occasion de la pratique sportive.

Il vous est proposé de prendre connaissance des garanties responsabilité civile et individuelle accidents, souscrites auprès de la Mutuelle des Sportifs (M.D.S.) au titre de la saison 2018/2019 en consultant :

- . [Le résumé des garanties souscrites](#) par la Ligue au bénéfice des clubs et licenciés.
- . [La notice d'information Responsabilité Civile](#) (contrat n°4035070H souscrit par la M.D.S. auprès de la M.A.I.F.).
- . [La notice d'information Individuelle Accident](#) (accord collectif n°980A18 souscrit auprès de la M.D.S.).

Afin d'accompagner au mieux les clubs et compte-tenu des questions récurrentes relatives au champ d'application de l'assurance, [une notice explicative](#) vous permettra notamment de comprendre pour quels risques et sinistres votre club est assuré par la Ligue.

Enfin, il est rappelé que la Ligue a souscrit auprès de la M.D.S. [un contrat de prévoyance « SPORTMUT FOOT »](#) qui permet de proposer aux licenciés de bénéficier, au-delà du régime de base attaché à la licence, de garanties complémentaires (Invalidité Permanente, Décès, Indemnités Journalières).

Groupes et Calendriers 2018-2019

Nous avons le plaisir de vous informer que les groupes et calendriers sont consultables sur notre site ainsi que dans vos footclubs. Vous trouverez également à télécharger [le calendrier général 2018-2019](#).

Les calendriers des dernières divisions U15/U17/U19 paraîtront le 20 septembre pour débiter la compétition les 29 septembre/30 septembre ; les derniers engagements seront pris en compte jusqu'au 17 septembre ainsi que les désengagements (gratuits jusqu'à cette date).

- Suivi des compétitions
- Réunion Comité Directeur

Commission d'Organisation et de Suivi des Compétitions

Présidente : Mme LEBLOND
Membres : Mme FRANCHET, M. BRUNIER

Commission restreinte PV du 24 juillet 2018

Calendriers 2018/2019

Les calendriers des dernières divisions U15/U17/U19 paraîtront le 20 septembre pour débiter la compétition les 29 septembre/30 septembre ; les derniers engagements seront pris en compte jusqu'au 17 septembre ainsi que les désengagements (gratuits jusqu'à cette date).

Réunion Comité Directeur

Présents

Président: M. THISSERANT

Membres : MM. BADARELLI, CHEMIN, COULIBALY, DELFOUR, DEVILLE CAVELLIN, FERREIRA, FORNARELLI, GOUZENES, LEHMANN, PAREUX, POLLET, URGEN

Excusé : M. LE FAOU

Absente : Mme MERCADAL

Assistent : MM. PLUSQUELLEC (Directeur administratif), BATTOU (CDA), ROY (CDFA)

PV du 11 juin 2018

Intervention du Président

En ouverture de réunion, le Président rend hommage à Mme MOREL Mireille agent administratif du District qui nous a quittés des suites d'une longue maladie. Le Président, le Comité Directeur et ses collègues renouvellent leurs plus sincères condoléances à ses proches.

Le Président et le Comité Directeur souhaitent un bon et prompt rétablissement à M.GRESSANI Pascal (CTD) en convalescence après opération et accueillent M.ROY (CDFA) pour le suppléer à la réunion de ce jour.

Informations FFF

↳ **Retour sur quelques modifications réglementaires votées à l'assemblée fédérale du 2 juin 2018**

- Règlement généraux
- Art. 39, 94 et 117 - Fusion entre clubs, fusion création et fusion absorption
- Art. 41 et 45 - Non-activité, reprise d'activité et démission
- Art. 59 - Obligation de licence
- Art. 85 - Sanction pénale et interdiction de stade
- Art. 107 - Certificat International de Transfert
- Art. 124 - Paris sportifs
- Art. 137 - Dénomination des compétitions
- Règlement disciplinaire
- Art. 1, 2 et 4 - Précisions apportées pour une clarification et une meilleure lisibilité
- Art. 3 - Compétences des commissions d'appel
- Label et licence club
- Règlement du Label Jeunes
- Règlement du Label Ecole Féminine de Football
- Règlement du Label Jeunes Futsal
- Règlement de la Licence Club D1 Féminine
- Règlement de la Licence Club D1 Futsal
-etc.

Pour connaître dans le détail ces diverses modifications, les clubs devront consulter les règlements et textes fédéraux mis à disposition sur le site FFF.

↳ **Bureau des collègues des Présidents de Ligue et Districts du 11 avril 2018**

Intervention de M.PION (Adjoint DTN) sur les orientations de la politique de la DTN avec pour projet le développement d'aide aux pratiques pour garder le plus de licenciés jeunes et adultes. Un constat est fait au niveau UEFA, notre fédération a le moins bon ratio de licenciés moins de 18 ans, plus de 18 ans. Ce qui entraîne un manque de fidélisation des licenciés adultes.

Pour inverser cette tendance :

- De nouvelles idées émergent... Foot à 3, Foot à 5, Foot à 8, Futsal, Beach soccer, tennis ballon, foot-golf, foot-fitness, foot en marchant.

- Un axe de développement plus important est le développement

du football loisir avec la création de sections loisir au sein des clubs.

- Prévoir également l'anticipation de l'effet coupe du Mondial Féminin 2019 avec l'augmentation de joueuses (surtout chez les jeunes).

- Travailler sur le football à l'école en s'appuyant sur les manifestations à venir.

De plus le bureau apprend que les CTD DAP devront aller observer des matchs de « Seniors District » pour faire remonter la consistance des rencontres entre les Districts et faire évoluer en conséquence la formation.

Une étude est faite à la LFA sur les besoins de techniciens dans les ETR et dans les Districts. Pour satisfaire ces besoins, la LFA accordera une aide financière à l'embauche de ces personnes (CTDDAP et CTDPFF ou CTR).

L'ETR francilien intégrera sept techniciens supplémentaires. Le District de l'Essonne souhaite bénéficier de cette opportunité pour développer et animer les aides aux pratiques Futsal, féminine et loisirs....

Informations Ligue

↳ **Retour du Comité Directeur du 04 juin**

- Sortie de la section football du club Omnisport de Villiers Sur Orge qui devient Football Club de Villiers Sur Orge.
- Demande d'entente formulée par les Clubs de Paray et Athis pour les catégories Seniors F et U16F à 11.
- Demande de mise en inactivité des Municipaux d'EVRY
- Radiation du FC GATINAIS et passage du MILLY FC en MILLY GATINAIS FC.

↳ **Présentation du calendrier général de la Ligue**

Les clubs sont invités à le consulter sur le site de la Ligue. Le District tiendra compte du calendrier général de la Ligue pour organiser ses compétitions départementales.

↳ **Modifications des conditions de participations des joueuses**

Catégorie	Catégorie	Particularités
Senior F	Senior F	
	U19F	
	U18F	
	U17F	Dans la limite de 5
	U16F	Dans la limite de 5
U19F	U19F	
	U18F	
	U17F	
	U16F	Dans la limite de 2
U16F	U16F	
	U15F	
	U14F	
	U13F	

↳ **Modifications tarifaires**

- Augmentation des licences sur la part FFF (1€) et sur l'assurance MDS (de 1,71€ à 1,82€).

- Quelques augmentations sur les amendes administratives.

- Augmentations « **Très importante** » sur les amendes disciplinaires.

- Devant une recrudescence importante d'actes de violences ou comportements déviants, la Ligue sanctionnera lourdement toutes les violences et incivilités qui ternissent l'image de notre pratique.

Le District de l'Essonne appliquera le même barème.

Clubs essonnais récompensés

- Label Jeune

Fleury 91 FC: Label Jeune Elite

Ste Geneviève des bois: Label Jeune Excellence

Viry Chatillon: Label Jeune Excellence

Longjumeau : Label Jeune Espoir

Palaiseau US : Label Jeune Espoir

- Label Ecole Féminine

Fleury 91 FC OR

FC Etampes ARGENT

CO Les Ulis ARGENT

FC Massy BRONZE

FC PARAY BRONZE

FC VIGNEUX BRONZE

Informations District

Clubs débiteurs

Les clubs ont jusqu'au 15 juin 2018 pour régulariser leur situation avant une 1ère relance. Puis une 2ème relance le 21 juin 2018 avant le courrier qui annonce la sanction du blocage des licences par une décision du Comité Directeur début juillet.

Projet d'un nouveau local de stockage

Un projet voit le jour avec proposition d'un plan détaillé avec garage, local de stockage et abri.

La commission des finances étudiera le financement du projet lors de la réunion du 19 juin 2018.

Dérogation aux joueuses à participer en mixité aux rencontres masculines Vétérans, +de 45 ans, + de 55 ans.

Suite au courrier d'une joueuse qui souhaite jouer en mixité, le District a étudié sa demande en s'appuyant sur la jurisprudence d'une dérogation faite par le District des Yvelines.

Après discussion et après avoir délibéré, le Comité Directeur du District de l'Essonne. Décide à la majorité d'autoriser, à titre expérimental, la participation en mixité des joueuses de catégorie d'âge seniors vétérans à jouer en équipes Vétérans, + 45 ans et + de 55 ans, à raison de 3 féminines maximum par équipe.

Courriers clubs

- Courrier du CO Vigneux :

Le courrier demande l'annulation de l'amende de 500€ pour forfait lors des trois dernières pour son équipe féminine en critérium à 7.

Le Comité Directeur après délibération maintient à la majorité la sanction du forfait lors des trois dernières rencontres.

Le District reverra le règlement pour la saison prochaine.

- Courrier de Massy United Futsal

Le courrier demande l'annulation de l'amende à 300€ sur sa non-participation au tournoi final Futsal.

Le Comité Directeur après délibération maintient à la majorité la sanction du forfait lors des trois dernières rencontres.

Retour sur la réunion de la commission centrale

Le Président revient sur quelques points particuliers

- Commission Organisation et Suivi des Compétitions

Départ de Mme LEBLOND à la fin de saison.

Beaucoup de matchs reportés dûs aux intempéries et aux demandes de clubs. Les demandes de report des rencontres tardives sont difficiles à gérer.

En début de saison, la commission a eu une surcharge importante de travail due à la FMI. Le taux de réussite en fin de saison est de 90%.

La commission a besoin de deux nouveaux membres pour la saison prochaine.

- Commission de discipline

Cette commission est composée de 10 membres soit 8 membres présents en moyenne.

La commission traite par semaine 25 à 30 dossiers. Cette saison 52 dossiers ont été mis en instruction pour fautes graves.

- Commission football d'animation

Le Président, au nom du Comité, remercie toute la commission pour son investissement lors des journées événementielles organisées par le District (finales départementales U11 et U13 garçons et filles, Journée nationale des débutants et autres)...Merci à tous.

La commission a de très gros problèmes dans le suivi administratif des rencontres (non envoi des feuilles de rencontres, feuilles incomplètes, illisibles,...).

De nouvelles feuilles seront proposées pour améliorer le suivi administratif et des sanctions financières plus lourdes seront appliquées pour inciter les clubs à respecter les consignes dictées par le District.

M.GOUZENES propose que le District communique sur les clubs qui ne respectent pas les règles administratives qui engagent le club (site du DEF, Facebook...).

M.POLLET propose d'inviter le Président du club à venir constater les manquements de ses éducateurs et dirigeants...

- Commission des statuts en règlements

La commission précise que l'utilisation de la FMI par les clubs est un plus pour le traitement des litiges.

La commission souhaite qu'il y ait un contrôle visuel systématique des licences fait par l'arbitre avant chaque rencontre.

- Commission départementale d'appel

Nomination de Mme MATHIVET (éducatrice) en cours de saison.

- Commission du football diversifié

Le Futsal a de grosses difficultés à se développer en Essonne ce qui rend le championnat moins attrayant. Un espoir peut-être, pour la saison prochaine, avec la création de deux sections futsal dans des clubs de football libres.

Intervention du directeur administratif sur le souhait de jeunes personnes désireuses de s'investir dans le développement du Futsal mais pour qui la réunion du lundi matin pose problème.

Le Comité Directeur demande à la commission de réfléchir à la possibilité de changer l'heure de la réunion.

- Commission d'information et formation

Formation FMI : 5 sessions, 110 participants, 50 clubs représentés

Formation Secrétariat : 15 participants, 7 clubs

La Commission a de plus en plus de mal à faire venir les dirigeants de club à ses formations alors qu'elle constate de plus en plus d'erreurs administratives ou réglementaires qui sanctionnent les clubs sportivement et financièrement.

La commission souhaite avoir deux personnes supplémentaires.

Révision des commissions pour la saison 2018/2019

Pas de grand changement si ce n'est le départ de Mme LEBLOND Présidente de la C.O.S.C.

Le DEF fera des propositions pour animer cette commission.

Quatre dirigeant(e)s ont fait acte de candidatures pour intégrer une commission. Le District les recevra pour connaître leurs disponibilités et desideratas.

Point licences

La Ligue annonce un nouveau record en nombre de licenciés cette saison.

Le District de l'Essonne est à 35293 licenciés (35460 licenciés la saison précédente). Ce léger recul s'explique par le départ des licenciés du FC JUVISY (91) au PFC (94).

Congés de disponibilité de Mme PRIGENT

Départ début août pour un an, de Mme PRIGENT (Secrétaire administrative au District), en congé de disponibilité pour raison personnelle.

Intervention du secrétaire général

Approbation du PV Comité Directeur du 09 avril 2018

Les membres du Comité ont pris connaissance du procès-verbal, transmis en son temps.

Le Procès-verbal de la réunion plénière du 09 avril 2018 est adopté à l'unanimité.

Validation des ententes pour la saison 2018/2019

Entente	Catégories	Equipe Senior	Obligations
ITTEVILLE (Club LEADER)	U14/U15 ; U16/U17 ; U18/U19	Dép. 5	Pas d'obligation
VERT LE GRAND		Dép. 4	1 équipe SE + 1 équipe jeune à 11 + 1 éq foot animation
SERMAISE (Club LEADER)	U14/U15	Néant DAM	Pas d'obligation
St CYR FOOTBALL CLUB		Néant DAM	
AS FONTENAY LE VICOMTE	U14/U15 ; U16/U17 ; U18/19	Néant DAM	
ST VRAIN FC		Dép. 4	1 équipe SE + 1 équipe jeune à 11+ 1 éq foot animation
SO VERTOIS (Club LEADER)		Dép. 5	Pas d'obligation
AS FONTENAY LE VICOMTE	U6 à U13 Senior F en critérium à 7	Néant DAM	
SO VERTOIS (Club LEADER)		Dép. 5	Pas d'obligation
CHAMPCEUIL (Club LEADER)	U15	Dép. 5	Pas d'obligation
SOISY S/ ECOLE		Néant DAM	
FC ST GERMAIN ST PIERRE (Club LEADER)	U6 à U13 ; U14/U15 ; U16/U17 ; U18/19	Dép. 2	2 équipes SE - 2 équipes de jeunes à 11 sur deux cat (U19 - U17 - U15) + 2 éq. Foot Éducatif
AS SAINTRY	Refusé en : - Senior D2 - Vétérans, +45 ans et +55 ans non admis	Dép. 4	1 équipe SE + 1 équipe jeune à 11+ 1 éq foot animation
US PALAISEAU (Club LEADER)	U14/U15 ; U16/U17 ; U18/19	Rég 2	- 2 équipes SE, 1 équipe U19, 1 équipe U17 et 1
VILLEBON SPORT		Dép 2	équipe U15, 2 éq. Foot éducatif. 2 équipes SE - 2 équipes de jeunes à 11 sur deux cat (U19 - U17 - U15) + 2 éq. Foot Éducatif
PARAY FC (Club LEADER)	U10F/U11F ; U12F/U13F ; U16F		* Joueurs mutés supplémentaires .Le club leader qui justifie 16 licenciées féminines .Engager une équipe féminine de football d'animation ou une équipe U13 F participant aux actions organisées par la Ligue ou le District, . Avoir identifié un référent des féminines, titulaire d'un module correspondant à l'une des catégories susvisées.
ATHIS MONS			

Art 39 bis RSG FFF « Les ententes peuvent permettre aux clubs de satisfaire à l'obligation de présenter des équipes de jeunes dans les catégories concernées, à condition que le nombre des équipes en entente soit au moins égal au total des obligations des clubs constituants. Une entente "Senior" ne dispense pas chacun des clubs constituants de ses obligations vis -à vis du Statut de l'Arbitrage. »

Après discussion, le Comité Directeur vote et valide les ententes pour la saison 2018/2019 à l'unanimité.

Intervention du Directeur Administratif

✓ Bilan FAFA 2017/2018

Le FAFA est actuellement géré informatiquement. Nous avons eu 18 dossiers en cours pour 17 retenus ce qui constitue pour l'Essonne si toutes les demandes sont acceptées, une aide de 337 744€ de la part FFF.

4 terrains « grand jeu », 2 Foot à 5, 1 Club House, 1 éclairage, 1 vestiaire, 6 Minibus, 2 sécurisations.

Le montant de cette somme représente 66% des aides attribuées à la région.

✓ **Planning intersaison**

Réunion des Comités Directeurs pour valider différentes choses :

Envoi des montées descentes à valider, aux membres du Comité le 03 Juillet 2018 ;

Comité directeur le 04 Juillet ;

Envoi des groupes pour la saison 2018 à valider, aux membres du Comité le 23 Juillet 2018 ;

Comité Directeur le 25 Juillet 2018.

✓ **Recrutement**

Le DEF recrute un ou une secrétaire en CDD pour palier le départ de Mme PRIGENT.

✓ **Foot Citoyen**

Le District a reçu 7 retours de clubs.

Un jury constitué de membres du Comité Directeur désignera les lauréats.

✓ **Aide CNDS et Conseil départemental**

Les aides sont restées constantes par rapport à l'année précédente.

✓ **Développer un agenda électronique**

Le District réfléchit au développement d'un agenda électronique pour les clubs. L'agenda permettra aux clubs d'avoir des alertes sur les actions lancées par le District. L'idée simplifier la vie des clubs et coller au plus près de leurs besoins.

Intervention du Président à la CDA

Saison mitigée pour la commission départementale de l'arbitrage avec un nombre trop important de dossiers visant les arbitres essonnais (incivilité, propos blessants, injurieux voir bousculades et coups).

Une baisse du nombre d'arbitres cette saison due aux faits indiqués ci-dessus et le nombre de candidats arbitres en formation en diminution.

Présentation des classements arbitres

Le Président explique aux membres du comité comment sont faits les classements et quels sont les besoins de la Ligue pour la saison prochaine.

Après ces explications, les classements des arbitres sont soumis au vote du Comité Directeur.

Le Comité Directeur vote et valide les classements à l'unanimité.

✓ **Réunion de fin de saison**

Cette réunion aura lieu le 15 juin 2018 à 19h30 à l'Espace Concorde à Arpajon 18 Boulevard Abdel Cornaton.

✓ **Modification du règlement intérieur des arbitres**

Dans son règlement intérieur la commission décide de sanctionner tous les arbitres qui seront absents aux convocations des commissions de disciplines ou réglementaires. Il leur appartient toutefois en cas d'impossibilité d'être présent, de s'excuser dans les délais requis.

La sanction sera 15 points de malus et 4 week-ends de non désignation. Dans ce cas le DEF devra tenir informé le référent arbitre du club par la messagerie officielle.

Après discussion, le Comité Directeur vote et valide le Règlement Intérieur pour la saison 2018/2019 à la majorité.

La CDA propose au poste de Président le renouvellement de M.BATTOU pour la saison 2018/2019.

Le Comité Directeur acte la proposition et vote cette nomination à l'unanimité.

Intervention du CTD DAP

✓ Bilan de la saison 2017/2018

Le CDFA fait en neuf points le bilan de la saison technique :

1. Formations

LPIFF : 3 BEF / 6 BMF

District : 653 unités de module / 291 stagiaires

CFF1 : 6 Modules U9 (112 stagiaires dont 18 féminines)

5 Modules U11 (89 stagiaires dont 7 féminines)

CFF2 : 3 Modules U13 (56 stagiaires dont 3 féminines)

3 Module U15 (54 stagiaires dont 2 féminines)

CFF3 : 3 Modules U17/U19 (56 stagiaires dont 2 féminines)

2 Modules Séniors (39 stagiaires dont 1 féminine)

CFF4 : 1 Projet sportif (23 stagiaires dont 2 féminines)

1 Projet associatif (17 stagiaires dont 1 féminine)

Modules complémentaires :

1 Animatrice fédérale (32 stagiaires)

1 Santé (24 stagiaires dont 1 féminine)

2 Sécurité (42 stagiaires dont 5 féminines)

1 Arbitrage (26 stagiaires dont 3 féminines)

Formations continue :

1 Football d'animation (72 stagiaires / 27 clubs)

1 U17-U19/séniors (18 stagiaires / 13 clubs)

✓ Certification :

	CFF1	CFF2	CFF3
Stagiaires inscrits	25	27	31
Validés à ce jour	18	14	11

2. Détections/sélections

U13 INF : 303 joueurs présentés / 3 joueurs admis à INF

U14 : 139 joueurs + observations U14 régionale.

InterDistricts (91-92) : défaite 2-0

U15 : 148 joueurs + observation U15 R1

InterDistricts (91-94) et (91-77) : défaite 2-1 / victoire 5-3

U12F-U13 F : 80 joueuses / 20 admises au centre de perfectionnement.

U14F-U15 F : 76 joueuses / 24 admises au centre de perfectionnement

InterDistricts U15F (91-94) et (91-77): égalité 1-1 / victoire 6-1

InterDistricts. U14F (91-94) , (91-77) et (91-93) : égalité 0-0 / défaite 1-0 / victoire 3-0 (93)

U14F : 2 joueuses en équipe régional (dont une du PFC)

U15F : 4 joueuses en équipe régional et stage national (dont 3 PFC)

3. Football d'animation

• Finale départementale du Festival Foot U13 et U13F

Lieu : Longjumeau

Date : 7 avril 2018

Clubs qualifiés :

U13 : ES Viry-Châtillon et CO Ulis

U13F : FC Fleury 91 et FC Paray

• Finale départementale des challenges Boulogne (U11) et Bleuets (U10)

Lieu : Marcoussis Nozay VDB

Date : 26 mai 2018

Clubs qualifiés :

U11 : FC Brunoy et ES Viry Chatillon

U11F : FC Athis-Mons (finale le 17 mars à Etampes)

• Journées nationales des débutants

Journée nationale U6-U7

Lieu : Sainte Geneviève des Bois

Date : 9 juin 2018

Organisation : ETD, Com Tech, Com FA, Com Fém. Educateurs validation technique

166 équipes / 1 022 joueurs

Journée nationale U8-U9

Lieu : dans les clubs

Date : 2 juin 2018

Organisation : clubs

• Tournoi Futsal U11

21 clubs engagés

Vacances de février (4 sites)

Vacances d'Avril (3 sites)

Récompense individuelle à tous les participants : gourde DEF

Récompense vainqueur : Parc Astérix le dimanche 24 juin 2018

(20 joueurs + 4 accompagnateurs pour 4 clubs) :

Vigneux FCO, Evry FC, Longjumeau FC, Brunoy FC

4. Labélisation

• Label jeune

23 clubs ont fait un autodiagnostic

4 clubs ont déposé un dossier (dont 2 dossiers non conformes)

Club « labélisable » (attente confirmation FFF) au niveau espoir

: US Palaiseau et FC Longjumeau

• Label école de foot féminine

6 clubs ont déposé un dossier (dont 1 dossier non conforme)

Club « labélisable » au niveau Bronze : FC Massy 91, FCO Vigneux

Club « labélisable » au Niveau Argent : FC Etampes, FC Paray,

CO Ulis

5. Football féminin

• Journée Mesdames Franchissez la barrière

37 participantes

11 clubs représentés

Matin : présentation du module et réflexion commune sur les pôles importants d'une association

Après-midi : Plateau U9F + U11F géré par les participantes

• Semaine du foot féminin

Dates et lieux des journées portes ouvertes sur le site du District + Facebook.

Clubs participants: Morangis Chilly FC, Evry FC, Etampes FC, Palaiseau US, Sud Essonne AS, Vigneux CO

Tableau des participantes aux divers critères sur la 1ère phase

Catégorie	U7F-U8F-U9F	U10F-U11F	U12F-U13F	U16F SENIOR F A7
Equipes	5	8	14	15
Clubs	4	6	13	15

Tableau des participantes aux divers critères sur la 2ème phase

Catégorie	U7F-U8F-U9F	U10F-U11F	U12F-U13F	U16F SENIOR F A7
Equipes	6	8	16	15
Clubs	5	6	15	15

6. Centre de perfectionnement

• Féminines :

20 joueuses U13F et 24 joueuses U15F

Lieu: Draveil base de loisir

Dotation: short, chaussettes, maillot, sweat

12 séances + 3 journées de stage

Tournoi de fin de saison samedi 16 juin à Chartres pour les U13F et U15F

• Centre de perf Gardien de but

Dotation : gants

Entre 25 et 30 gardiens par date

62 gardiens vus sur la saison / 29 clubs différents

7. Visites clubs

Une réponse positive a été donnée à tous les clubs nous ayant sollicités.

Type de visites effectuées :

Visites de contrôle Label

Visite d'accompagnement Label

Observation de séances d'entraînement

Mise en place de séance

Stages

Réunion technique

Journées portes ouvertes

Observation de rencontres ou plateaux

8. Football en milieu scolaire (Scolafoot)

125 classes inscrites / 46 écoles pour cette saison

1ère année d'inscription, le District effectue 3 interventions

2ème et ... le District effectue 2 interventions

Axe sportif développé: des séances dans les classes, des rassemblements de secteur et une finale départementale.

Animation d'un atelier foot sur les jeux sportifs des jeunes Essonnais les 30 et 31 mai 2018 (USEP / UNSS).

Axe culturel: une œuvre statique ou dynamique sur « le supporter de demain ».

• Sections sportives du département :

Collège Pablo Neruda Breigny sur Orge 6ème-3ème Garçons

Collège Louise Michel Corbeil Essonnes 6ème-3ème Garçons

Collège M.R. Delalande Athis Mons 6ème-3ème Garçons

Collège M.R. Delalande Athis Mons 6ème-3ème Filles

Collège De Guinette Etampes 6ème-3ème Garçons

Collège Guillaume Budé Yerres 6ème Garçons

Collège Léopold Sedar Corbeil-Essonnes 6ème-3ème Mixtes

Collège Joseph BARA Palaiseau 6ème-3ème Mixte

Lycée Gustave Eiffel Massy 2nde-Term. Garçons

Lycée J. P. Timbault Brétigny sur Orge 2nde-Term. Garçons

Lycée J. P. Timbault Brétigny sur Orge 2nde-Term. Filles

9. Sport pour tous

Lieu : Breuillet

Date : jeudi 3 mai 2018

Organisation : DEF, Comités départementaux Handisport et sport adapté

20 comités sportifs départementaux

Nombre de participants : 450

214 personnes en situation de handicap

236 scolaires

• Autres journées

Stand foot sur la journée du tennis

Foot et Hand Villebon

✓ Nouvelle organisation du football d'animation saison 2018/2019

Le CFA présente au Comité Directeur l'organisation de la pratique du football d'animation pour la saison 2018/2019. Ces propositions émanent d'évolutions de la pratique au-delà des lois du jeu (pas d'évolution depuis plusieurs années), d'une volonté d'harmoniser la pratique des cadres techniques régionaux, du souhait des clubs (sondage lancé par le DEF), ...

Les tableaux ci-dessous détaillent par catégorie les modifications :

Catégories U6-U7

Catégorie	U6 seuls	U7 seuls	U6-U7 mélangés	U9 espoir sur critères
Pratique	5c5 avec gardien + 2 remplaçants Terrain de 35m x 25m	5c5 avec gardien + 2 remplaçants Terrain de 35m x 25m	5c5 avec gardien + 2 remplaçants Terrain de 35m x 25m	Idem Rencontre à 8c8 après les vacances d'hiver
Nb de plateaux	13	13	13	14
Horaires	Samedi matin	Samedi matin	Samedi matin	Samedi matin
Contenu	Alternance de plateaux classiques et festifoot			
Plateau classique	5x10 min : 1 jeu en lien avec une programmation et 4 matchs	5x10 min : 1 jeu en lien avec une programmation et 4 matchs	5x10 min : 1 jeu en lien avec une programmation et 4 matchs	5x10 min : 1 jeu en lien avec une programmation et 4 matchs
Plateau festifoot	6 matchs de 8 min	6 matchs de 8 min	6 matchs de 8 min	6 matchs de 8 min
Nombre d'équipes par secteur	12 équipes maximum 4 équipes max. d'un club par secteur	12 équipes maximum 4 équipes max. d'un club par secteur	12 équipes maximum 4 équipes max. d'un club par secteur	12 équipes maximum 1 équipe par club 1 ou 2 groupes

Catégorie U8-U9

Catégorie	U8 seuls	U9 seuls	U8-U9 mélangés	U9 espoir sur critères
Pratique	5c5 avec gardien + 2 remplaçants Terrain de 35m x 25m	5c5 avec gardien + 2 remplaçants Terrain de 35m x 25m	5c5 avec gardien + 2 remplaçants Terrain de 35m x 25m	Idem Rencontre à 8c8 après les vacances d'hiver
Nb de plateaux	13	13	13	14
Horaires	Samedi matin	Samedi matin	Samedi matin	Samedi matin
Contenu	Alternance de plateaux classiques et festifoot			
Plateau classique	5x10 min : 1 jeu en lien avec une programmation et 4 matchs	5x10 min : 1 jeu en lien avec une programmation et 4 matchs	5x10 min : 1 jeu en lien avec une programmation et 4 matchs	5x10 min : 1 jeu en lien avec une programmation et 4 matchs
Plateau festifoot	6 matchs de 8 min	6 matchs de 8 min	6 matchs de 8 min	6 matchs de 8 min
Nombre d'équipes par secteur	12 équipes maximum 4 équipes max. d'un club par secteur	12 équipes maximum 4 équipes max. d'un club par secteur	12 équipes maximum 4 équipes max. d'un club par secteur	12 équipes maximum 1 ou 2 groupes

Catégorie U10-U11

Création d'un critérium départemental élite + 5 dates pour des rencontres interDistrict.

2 poules de 8 équipes par District

Ce critérium sera fait sur invitation et par choix du District à partir de critères

Critères Incontournables :

- ✓ CFF1 certifié minimum + licence éducateur fédéral,
- ✓ Présence de l'éducateur obligatoire aux réunions,
- ✓ 1 dirigeant associé à l'équipe,
- ✓ Infrastructure (terrain-vestiaire),
- ✓ Label jeune (autodiagnostic réalisé minimum).

Critères Cumulables :

- ✓ Label, PEF,
- ✓ respect des formes de pratiques fédérales en U9,
- ✓ ratio licenciés / Nb. D'équipes.

Cette présentation fait l'objet d'après discussions et interrogations de la part des membres du Comité Directeur qui craignent la course à la « Championite » !

MM. FORNARELLI, GOUZENES y perçoivent le retour d'un certain élitisme dès le plus jeune âge ce qui va à l'encontre de notre politique fédérale qui prône le développement des valeurs éducatives reprises dans le PEF.

Le CTD_DAP présente les nouvelles feuilles simplifiées qui seront utilisées la saison prochaine

Questions diverses

M.FERREIRA :

- Relève pour la commission de discipline, une nouvelle fois l'absence des arbitres lors des auditions ce qui ne l'aide pas à prendre leurs décisions.

- Lecture d'un courrier du président de la Commission de discipline sur le respect et suivi des dossiers.

M.PAREUX :

- Rappelle aux membres du Comité que la finale du football entreprise aura lieu le 24 juin 2018 à Morangis.

- Que la réunion sur le statut de l'arbitrage se tiendra le samedi 23 juin 2018.

Président

Secrétaire Général

F.THISSEANT

C.DELFOUR

Réunion Comité Directeur

Présents

Président : M. THISSERANT (Visio)

Membres : MM COULIBALY, CHEMIN, DELFOUR, DEVILLE
CAVELLIN, LEHMANN, PAREUX, POLLET

Excusés : Mme MERCADAL, MM. BADARELLI, FERREIRA,
FORNARELLI, GOUZENES, LE FAOU, URGEN

Assiste : M. PLUSQUELLEC (Directeur administratif)

PV du 04 juillet 2018

Intervention du secrétaire général

Validation des montées/descentes pour la saison 2018/2019

En réunion, il est fait un point complet des rencontres faisant l'objet de procédures en cours. Celles-ci pouvant influencer le classement définitif du championnat 2017/2018.

Puis après avoir pris acte des montées/descentes à l'issue de la saison 2018/2019, et sous réserve des homologations et procédures en cours, le Comité Directeur a homologué à l'unanimité, la composition des groupes de championnat pour la saison 2018/2019, qui seront publiés dans le Journal Numérique et sur le site du DEF le 05 et 06 juillet 2018

Intervention du Directeur Administratif

Validation du planning des formations (Techniques, Arbitrages, CDIF)

Présentation du calendrier des formations pour la saison 2018/2019 et décision de le mettre rapidement en ligne sur le site du DEF.

L'équipe technique rajoutera une date de formation du recyclage « éducateurs » football à 11.

Mouvements de clubs

Clubs libres

Inactivité totale pour 2018/2019 (1ère saison)

- 553168 : ORMOY FOOT (91)

Fusion de clubs :

- Milly la Forêt / FC Gâtinais devient Milly Gâtinais FC (524630)

Club Futsal

Changement de titre :

580838 : BRETIGNY VIRY FUTSAL (91 ; Ancien titre : NEW TEAM 91 FUTSAL

Point sur le relevé « club débiteur »

Quelques clubs sont, à ce jour, débiteurs.

Le Comité a pris connaissance de l'état des paiements arrêté au 31 mai 2018,

Considérant que conformément aux articles 3.6-1 et 3.7 des Règlements Sportifs Généraux du District, « En cas de non-règlement des sommes dues prévues à l'article 3, alinéas 5 et 6, du présent article, **le club peut être suspendu par décision du Comité Directeur du District**, en réunion plénière ou dans sa configuration restreinte, ou de son bureau, huit jours après un dernier avis publié dans le journal numérique du D.E.F., Internet, ou notification par lettre recommandée AR, télécopie ou courriel à l'adresse de messagerie officielle du club @lpiff.fr. Dans le cas d'une relance par lettre recommandée avec AR, les frais postaux

sont mis à la charge du club concerné. La suspension peut être transformée en radiation deux mois après. »

« En outre, le Comité Directeur du District, en réunion plénière ou dans sa configuration restreinte ou son bureau après une dernière relance effectuée par lettre recommandée avec accusé de réception, télécopie ou courriel à l'adresse de messagerie officielle @lpiff.fr, peut prononcer les décisions suivantes :

3.8.1 – Suspension de compétition de tout ou partie des équipes du club.

3.8.2 - Mise hors compétition de toute ou partie des équipes.

3.8.3 - Radiation du club. »

Considérant que les clubs ont été avisés par courrier du non règlement de leur relevé le **21 juin 2018 (1ère relance) et 28 juin 2018 (2ème relance)**.

Par ces motifs et après en avoir délibéré,

Le Comité dit qu'à défaut de règlement au plus tard le **10 juillet 2018**, les licences seront bloquées jusqu'à régularisation de la situation du club.

Les clubs débiteurs seront informés par courrier mail Notifoot.

Cette décision est validée à l'unanimité par le Comité Directeur.

Point Ressources humaines

Suite au départ pour une année de Mme PRIGENT, le DEF a recruté Mademoiselle BENDIK pour une année. Cette embauche est effective depuis le 2 juillet 2018.

Liste des équipes retenues par la Ligue et le District pour participer aux critères suivants :

** Critérium régional

o U13 Elite : Brétigny, Evry, Fleury.

o U13 Espoir : Viry, Palaiseau, Ris-Orangis, Les Ulis, Massy, Etampes.

** Critérium départemental

o U9 Espoir : Arpajonnais, Milly Gâtinais, Viry, Massy FC, Evry, Val Yerres, Grigny US, Dourdan, Draveil, Epinay s/O, St Germain Saintry, Dream Team Massy, Villabé, Les Ulis

o U11 Interdistricts : Ste Geneviève des bois, Arpajonnais, Milly Gâtinais, Brunoy, Viry, Dourdan, Les Ulis, Fleury, Brétigny, Val Yerres, Grigny US, Draveil, Epinay s/o, Massy, St Germain St Pierre, Dream Team Academy.

o U13 Départemental

Montgeron, Arpajonnais, St Germain St Pierre, Brunoy, Juvisy Academy, Val Yerres, Grigny US, Dourdan, Soisy sur Seine, Igny, Epinay s/o, Mennecy, Longjumeau, Lisses, Villabé.

Questions diverses

Néant.